

**DEUX CANADIENS SUR TROIS (64 %) SOUHAITENT QUE LE
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL INTERVIENNE AFIN QUE SOIT
RÉVISÉE LA DÉCISION RÉCENTE DU CRTC D'OCTROYER DES
LICENCES DE RADIO PAR SATELLITE**



Date de diffusion : - Le 5 septembre 2005 – 8h30 (HAE)

Ipsos Reid est chef de file canadien en information commerciale et le fournisseur par excellence de la recherche sur l'opinion publique. Doté d'un effectif de plus de 300 chercheurs professionnels et d'un personnel de soutien, répartis dans huit villes, Ipsos Reid exploite le plus important réseau de centres d'appels au Canada et les plus vastes panels à domicile et en ligne. Ses bureaux canadiens de recherche en marketing et en affaires publiques comptent des équipes chevronnées de chercheurs jouissant d'une connaissance approfondie du secteur, lui permettant de proposer des solutions hors pair en études de marché au Canada, dont le Rapport sur les tendances d'Ipsos, parmi les premières sources d'opinion publique au pays. C'est ainsi qu'Ipsos Reid offre à sa clientèle de l'information décisionnelle et pertinente. Ipsos Reid fait partie du groupe d'entreprises Ipsos, l'une des principales sociétés d'études marketing par enquête au monde. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de visiter le www.ipsos.ca

**Pour obtenir d'autres communiqués de presse, veuillez visiter le
<http://www.ipsos-na.com/news/>**

© Ipsos Reid

**Washington • New York • Minneapolis • San Francisco
Vancouver • Edmonton • Calgary • Winnipeg • Toronto • Ottawa • Montréal**



DEUX CANADIENS SUR TROIS (64 %) SOUHAITENT QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL INTERVIENNE AFIN QUE SOIT RÉVISÉE LA DÉCISION RÉCENTE DU CRTC D'OCTROYER DES LICENCES DE RADIO PAR SATELLITE

Ottawa, ONTARIO – Deux Canadiens adultes sur trois (64 %) souhaitent que le gouvernement fédéral intervienne suite à la décision du CRTC d'octroyer des nouvelles licences de radio par satellite, dont deux stations offriraient un contenu américain de plus de 90 %, selon une enquête publiée aujourd'hui et commanditée par les Amis de la radiodiffusion canadienne. Seulement 34 % affirment que le gouvernement fédéral ne devrait rien faire et maintenir la décision du CRTC.

Qui plus est, 68 % des Canadiens affirment que le contenu canadien de moins de 10% qu'offrent les radios par satellite est « trop faible », comparativement au quart (25 %) ayant indiqué que le contenu canadien de moins de 10 % du temps d'antenne diffusé par les nouvelles stations est « juste suffisant », et au 5 % selon lequel c'est « trop élevé ».

À l'heure actuelle, les règles gouvernementales exigent des stations de radio canadiennes qu'elles accordent 35 % de leur temps d'antenne aux artistes canadiens. Selon la moitié (52 %) des Canadiens, le contenu canadien de 35 % que diffusent les stations de radio est « juste suffisant », tandis que 37 % trouvent ce pourcentage « trop faible » et 9 %, « trop élevé ».

Plus de quatre sur cinq (84 %, y compris les 50 % qui étaient « fortement d'accord ») des Canadiens étaient d'accord « qu'alors que les liens économiques entre le



Canada et les États-Unis se resserrent, il devient encore plus important de consolider la culture et l'identité canadiennes ». Cela par rapport au 14 % des Canadiens qui étaient en désaccord avec cette proposition.

Qui plus est, plus de quatre sur cinq (85 %) ont affirmé qu'il était important que la radio au Canada propose une programmation et un contenu canadiens (dont 53 % ont répondu qu'il était « très important »). Quinze pour cent ont indiqué que ce n'était pas très (9 %) ou pas du tout (6 %) important que la radio au Canada propose un contenu canadien.

Enfin, deux sur trois (65 %) ont affirmé qu'il devrait y avoir un nombre minimal précis d'émissions canadiennes diffusées à la radio au Canada, tandis que 34 % n'étaient pas d'accord.

Ces résultats proviennent d'une enquête menée par Ipsos-Reid et les Amis de la radiodiffusion canadienne du 30 août au 1^{er} septembre 2005. Aux fins de l'enquête, un échantillon aléatoire représentatif de 1002 Canadiens adultes a été interviewé au téléphone. Un tel échantillon permet de considérer les résultats comme étant précis à $\pm 3,1$ pour cent, 19 fois sur 20, par rapport aux résultats qui auraient été obtenus si toute la population canadienne avait été interrogée. La marge d'erreur est plus élevée au sein des régions et pour d'autres sous-groupes de la population étudiée. Ces données ont été pondérées afin d'assurer que la composition de l'échantillon par région et selon l'âge et le sexe reflète celle de la population actuelle au Canada selon les données du recensement effectué en 2001.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

***Mike Colledge
Vice-président directeur
Ipsos Reid
Affaires publiques
(613) 241-5802***

© Ipsos Reid

- 2 -



Ipsos Reid

Pour voir les tableaux affichant tous les résultats, veuillez visiter notre site web au www.ipsos.ca.

Vous pouvez obtenir les communiqués de presse au : <http://www.ipsos-na.com/news/>

© Ipsos Reid

- 3 -

*Washington • New York • Minneapolis • San Francisco
Vancouver • Edmonton • Calgary • Winnipeg • Toronto • Ottawa • Montreal*



1. Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord pour dire qu'alors que les liens économiques entre le Canada et les États-Unis se resserrent, il devient encore plus important de consolider la culture et l'identité canadiennes?

	TOTAL
Fortement d'accord	50 %
Plutôt d'accord	34 %
Plutôt en désaccord	8 %
Fortement en désaccord	6 %
Ne sais pas/Refusé de répondre	2 %

2. De manière générale, dans quelle mesure est-il important que la radio au Canada propose une programmation et un contenu canadiens?

	TOTAL
Très Important	53 %
Plutôt important	32 %
Plus ou moins important	9 %
Pas du tout important	6 %
Ne sait pas/Refusé de répondre	0

3. Il a récemment été question du nombre d'émissions canadiennes diffusées à la radio. Personnellement, estimez-vous qu'il devrait y avoir un nombre minimal précis d'émissions canadiennes diffusées à la radio au Canada?

	TOTAL
Oui	65 %
Non	34 %
Ne sait pas/Refusé de répondre	1 %



4. À l'heure actuelle, les règles gouvernementales exigent des stations de radio canadiennes qu'elles accordent 35 % de leur temps d'antenne aux artistes canadiens. Personnellement, êtes-vous d'avis que la proportion de 35 % de temps d'antenne réservée à la chanson canadienne est... .

	TOTAL
Trop faible	37 %
Trop élevée	9 %
Juste suffisante	52 %
Ne sait pas/Refusé de répondre	2 %

5. Le CRTC a récemment accordé une licence à trois nouveaux services de radio par abonnement pour vendre des émissions de radio aux auditeurs canadiens. Plus de 90 % du contenu de deux de ces nouveaux services sera américain. À votre avis, est-ce que la proportion de contenu canadien de moins de 10 % offert par ces services de radio par abonnement est....

	TOTAL
Trop faible	68 %
Trop élevée	5 %
Juste suffisante	25 %
Ne sait pas/Refusé de répondre	2 %

6. Comme vous le savez peut-être, la loi canadienne exige l'utilisation prédominante d'artistes canadiens lors de la création et la présentation de programmation radiodiffusée. Récemment, le CRTC a octroyé des licences aux nouveaux services de radio par abonnement, dont deux proposent une programmation surtout américaine. La semaine prochaine, le gouvernement fédéral doit décider s'il interviendra ou non quant à la décision du CRTC d'accorder des licences aux services de radio par abonnement à forte prédominance américaine. À votre avis, le gouvernement fédéral devrait-il...

	TOTAL
Intervenir parce que le contenu canadien offert par les nouveaux services est trop faible	64 %
Ne rien faire et maintenir la décision du CRTC	34 %
Ne sait pas/Refusé de répondre	1 %